

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20/02/17  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/03/17  
Affichage le : 29/03/17  
Transmission préfecture le : 29/03/17  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20170324-lmc196977A-DE-1-1  
Du : 29/03/17  
Délibération exécutoire le : 29/03/17

**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 24 mars 2017

**POLITIQUE C05 CULTURE ET PATRIMOINE  
MUSÉE DÉPARTEMENTAL MAURICE DENIS  
PRÊT D'OEUVRES**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de MME JOSÉPHINE KOLLMANNSBERGER ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015, portant délégation d'attributions à la Commission permanente, et notamment son article 10 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve la participation du Musée départemental Maurice Denis à l'exposition « *Louise-Denise Germain (1870 – 1936). Reliures* » – qui se tiendra du 6 avril au 7 mai 2017, à la Bibliothèque Nationale de France, Site de l' Arsenal, salons de la Bibliothèque de l' Arsenal à Paris – par le prêt de quatre lettres manuscrites de Louise-Denis Germain à Maurice Denis :

- *Lettre de Louise-Denise Germain à Maurice Denis*, sans date [24 novembre], cote Ms 4537, valeur d'assurance : 300 €
- *Lettre de Louise-Denise Germain à Maurice Denis*, sans date, cote Ms 4538, valeur d'assurance : 300 €
- *Lettre de Louise-Denise Germain à Maurice Denis*, sans date [samedi], cote Ms 4540, valeur d'assurance : 300 €

- *Lettre de Louise-Denise Germain à Maurice Denis*, sans date [dimanche 9 septembre], cote Ms 4541, valeur d'assurance : 300 €

Approuve la participation du Musée départemental Maurice Denis à l'exposition « *Maurice Denis, un musée en hommage à Eugène Delacroix* » – qui se tiendra du 3 mai au 28 août 2017, au Musée National Eugène-Delacroix, tutelle du Musée du Louvre, à Paris – par le prêt de onze manuscrits :

- André Joubin, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 23 décembre 1929, 21 x 27 cm, cote Ms 5982, valeur d'assurance : 300 €
- André Joubin, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 30 mars 1930, 15 x 19 cm, cote Ms 5985, valeur d'assurance : 300 €
- André Joubin, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 7 mars 1933, 15 x 19,5 cm, cote Ms 5991, valeur d'assurance : 300 €
- André Joubin, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 21 janvier 1934, 15 x 19 cm, cote Ms 599, valeur d'assurance : 300 €
- Raymond Escholiers, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 11 février 1932, 21 x 27 cm, cote Ms 3763, valeur d'assurance : 300 €
- Raymond Escholiers, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 20 février 1932, 12 x 16 cm, cote Ms 3764, valeur d'assurance : 300 €
- Raymond Escholiers, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 7 mars 1932, 21 x 27 cm, cote Ms3765, valeur d'assurance : 300 €
- Raymond Escholiers, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 30 mars 1932, 21 x 27 cm, cote Ms 3766, valeur d'assurance : 300 €
- Georges d'Espagnat, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 7 août 1929, 18 x 27 cm, cote Ms 3791, valeur d'assurance : 300 €
- Georges d'Espagnat, *Lettre autographe signée à Maurice Denis*, 19 mai 1937, 21 x 27 cm, cote Ms 3798, valeur d'assurance : 300 €
- G. Viau, *Carte-Lettre autographe signée à Maurice Denis*, [22 juin1930], Villenes/Seine, 15 x 21 cm, cote Ms 11272, valeur d'assurance : 300 €

Approuve les termes des conventions annexées à la présente délibération.

Autorise M. le Président du Conseil départemental, ou son représentant, à signer les conventions, leurs éventuels avenants, ainsi que tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Dit que la présente délibération est sans incidence budgétaire.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

### MUSÉE DÉPARTEMENTAL MAURICE DENIS PRÊT D'OEUVRES

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marie-Cécile Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Christine Boutin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Marcelle Gorguès, Laurence Trochu.